

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
 des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
 REUNIES
 et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises .. 9 N.F. — C.C.P. Lyon 101-98
 Etranger 10 N.F.
 Scolaires 4,50 N.F.

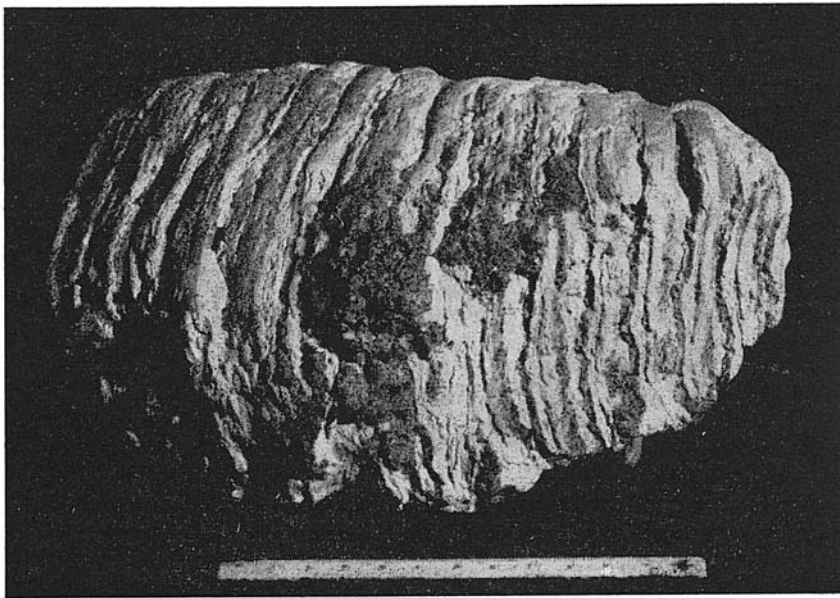
PARTIE SCIENTIFIQUE

DECOUVERTE D'UNE MOLAIRE D'ELEPHAS PRIMIGENIUS

par J. LAURENT (Saint-Péray)

En juin 1958, il a été découvert une molaire d'éléphant fossile dans une carrière de graviers appartenant à l'Entreprise GAINON Frères, de Vernaison (Rhône).

Cette exploitation importante est située sur le territoire de la Tour-de-Millery, en bordure de la route départementale n° 15. L'importance de la couche de cailloutis, d'âge rissien (quaternaire ancien) avait, depuis longtemps, attiré mon attention et j'étais désireux de connaître si elle avait déjà livré des ossements anciens.



Le 12 août 1958, Monsieur GAINON m'apprenait que quelques mois auparavant, ses ouvriers avaient recueilli un fragment de défense en ivoire et que, tout récemment, ils avaient extrait une grosse dent de proboscidién. Je conseillais vivement, pour la conservation de ce fossile, de procéder à des travaux de consolidation. Monsieur GAINON m'adressait, quelques jours plus tard, cette dent fractionnée en trois parties, l'ensemble encore enrobé dans du sable et des graviers se trouvait déjà dans un grand état de fragilité.

Je remercie encore le propriétaire de cette pièce pour sa confiance, ce qui m'a permis non seulement de la reconstituer, mais également d'en faire l'étude.

Après dégagement de la gangue, cette deuxième molaire inférieure droite apparaît comme très usée, non seulement par l'utilisation, mais aussi certainement par le frottement dans les graviers. Voici quelles sont ses caractéristiques : poids 3,080 kg ; longueur 26 cm ; elle est légèrement arquée. Les deux talons ont, en partie, disparu. Sa largeur la plus grande est de 9 cm et la plus faible de 6 cm, sa hauteur de 15 cm. Les racines sont détruites. Les lames en fonction sont au nombre de 7, la longueur de la table atteint 12 cm, ce qui donne pour une lame une épaisseur moyenne de 17 mm. Les lames, au nombre de 17, sont fort épaisses ; celles peu usées sont rugueuses. Cette dent est d'un type très archaïque rappelant la forme losangique.

Quant au fragment de défense, qui ne provient pas nécessairement du même individu, sa longueur est de 12,5 cm, sa largeur de 5,75 cm et son épaisseur de 12 mm.

Ces découvertes présentent un certain intérêt car il n'avait pas encore été recueilli de restes d'éléphants anciens dans cette partie de la région lyonnaise à ma connaissance ; par contre, la carrière de Charmes, située à l'entrée nord de Givors et appartenant à Monsieur TASTEVIN, a livré des ossements de proboscidiens.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 21 mars 1959.

RECHERCHE D'UNE STATION LITTORALE HYPOTHETIQUE A HAUTECOMBE (Lac du Bourget, Savoie),

par le GROUPE RHODANIEN DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES LACUSTRES

L'existence possible d'un gisement « lacustre » à Hautecombe est indiquée par RABUT en 1862 (1).

Cet emplacement est noté sur la carte qui accompagne le premier mémoire.

Dans le même mémoire, RABUT indique, comme trouvée à Hautecombe, une hache à douille qu'il publie dans son *album* (2), sans préciser s'il s'agit d'une trouvaille terrestre ou lacustre. Cette hache appartenait à la collection de DAVAT ; sous réserve de vérifications plus précises, il s'agissait d'une trouvaille terrestre (PERRIN).

On a parfois attribué également à tort à un gisement lacustre de Hautecombe un couteau en silex indiqué par RABUT dans son premier mémoire (3). Si ce couteau vient, il est vrai, de Hautecombe, il s'agit d'une trouvaille *terrestre* faite au lieu-dit Biolay.

Depuis ces indications de RABUT, le voile tombe sur la « cité lacustre de Hautecombe ». RABUT n'en parle plus dans ses publications ultérieures.

CHANTRE n'en fait aucune mention dans son « Age du Bronze » ; il ne la fait pas figurer sur sa carte des palafittes du Bourget (alors que Charpignat y figure) ; il n'en dit pas mot dans son inventaire (4).

Dans le compte rendu du Congrès de Chambéry, FESSARD (5) ne la mentionne pas. MUNRO l'ignore complètement dans son livre (6). Nous pensons donc qu'une recherche à Hautecombe ne présentait aucun caractère d'urgence.

Un article paru dans la *Revue de la Savoie* (7) a remis la question à l'ordre du jour. En effet, dans cet article, il était indiqué que « des objets